Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
FONDEE EN 1948 – - MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES
French Underwater Federation

Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e), Docteur
Exerçant à :

o Médecin généraliste o Médecin du sport o Médecin diplômé de médecine subaquatique
o Médecin fédéral n° : o Autre :

Certifie avoir examiné ce jour : **NOM** :
Prénom : **Né(e) le** :

et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :

☐ à la pratique des activités suivantes de **loisir** (cocher) :

☐ plongée en scaphandre autonome ; ☐ apnée ; ☐ pêche sous marine ;

☐ plongée souterraine ; ☐ nage avec palmes ; ☐ nage en eaux vives ;

☐ tir sur cible ; ☐ hockey subaquatique ; ☐ orientation subaquatique ;

☐ plongée sportive en piscine ;

☐ à la pratique de la ou des activité(s) suivante(s) en **compétition** :
☐ à **l'encadrement et l'enseignement** des activités suivantes :

Certificat nécessitant un médecin fédéral, du sport ou qualifié :
☐ à la pratique de la plongée en **trimix « hypoxique »**
☐ à la pratique **de l'apnée au-delà de 6 mètres en compétition**
☐ à la pratique dans le cadre **du Handisub**
☐ **reprise** de l'activité après accident de plongée

Nombre de case(s) ☐ *cochée(s) (obligatoire) :*
Remarque(s) et restriction(s) éventuelle(s) :

Un certificat est exigible tous les 3 ans (si renouvellement sans discontinuité de la licence sportive) pour les disciplines sportives : Nage avec palmes, Nage en eaux vives, Tir sur cible, hockey subaquatique, Apnée à moins de 6 mètres.
Un certificat est exigible tous les ans pour la pratique de la plongée subaquatique (plongée en scaphandre en tous lieux et plongée libre en milieu naturel ou fosse > 6 mètres).
Sauf en cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, qui suspend la validité de ce certificat.
Il est remis en main propre à l'intéressé(e) ou son(sa) représentant(e) légal(e)

Pour consulter la liste des contre-indications à la pratique des activités subaquatiques fédérales et les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical, disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : **http://medical.ffessm.fr**

Fait à : **Signature et cachet :**
Date :